Les conseils d'élèves : quelle place pour l'enseignant ?

Justine Dumotier

▶ **To cite this version:**

Justine Dumotier. Les conseils d'élèves : quelle place pour l'enseignant ?. Education. 2017. dumas-01620108

HAL Id: dumas-01620108

https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01620108

Submitted on 9 Feb 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ECOLE SUPERIEURE DU PROFESSORAT ET DE L'EDUCATION
DE L'ACADEMIE DE PARIS

LES CONSEILS D'ÉLÈVES

QUELLE PLACE POUR L'ENSEIGNANT ?

Justine Dumotier

MEMOIRE DE MASTER MEEF

Mention Premier degré

Sous la direction de Brigitte de Vathaire-Cardona

2016-2017

Mots-clés : coopération ; autonomie ; posture ; collectif ; vie de classe

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION 3

1. Le conseil d'élèves : des influences à un choix de pratique 4

1.1 Origines et influences 4

1.2 Pédagogie actuelle : quelle place pour les conseils d'élèves ? 6

1.3 Le conseil d'élèves : vision personnelle et raisons de son instauration 7

2. Mise en pratique : d'un idéal à des réalités 10

2.1 Déroulé type des conseils d'élèves : les conditions fondamentales 10

2.2. Limites et difficultés rencontrées 15

2.3 Pistes d'amélioration 17

3. Analyse critique 21

3.1 Résultats suite aux remédiations mises en place 21

3.2 Evolution dans ma posture d'enseignante 26

CONCLUSION 28

INTRODUCTION

Devenir enseignant amène à se demander quel rôle nous avons envie de tenir, quelle place nous voulons occuper dans la classe, comment nous souhaitons transmettre. Il y a d'une part ces désirs, et il y a les premières expériences de la classe, les réalités qui nous obligent à remettre en question notre pratique naissante.

Instaurer des conseils d'élèves dans ma classe était un premier pas vers une pédagogie qui m'intéresse, où le devenir citoyen des élèves est central avec un apprentissage du collectif, de la démocratie, de l'autonomie et de l'esprit critique. Points centraux des nouveaux programmes d'éducation morale et civique, ce sont des aspects inhérents à l'école. Ma volonté était que les conseils d'élèves deviennent un lieu de dialogue, de débat où les élèves pourraient évoquer la vie de classe, de ses conflits à ses projets, de manière autonome et émancipée. Ce temps devait leur appartenir, et je l'imaginais vivre éloigné de la gestion de l'enseignant.

Dans la revue « L'éducateur » de 1978, Ferdinand Oury et Catherine Pochet évoquent leur livre « Qui c'est l'conseil ? », texte inspirant pour cette pratique, en disant qu'ils essaient « de raconter (…) comment donc, péniblement, des enfants accèdent à la parole, à la loi, au pouvoir collectif »[1]. La filiation avec les pratiques de la pédagogie institutionnelle, ainsi qu'avec les pratiques de Célestin Freinet dans la mise en place des conseils d'élèves dans ma classe est évidente, et l'ensemble de leurs visions et actions m'intéressent et m'inspirent. La question du rôle de l'enseignant va de pair avec la mise en place d'une telle activité puisque les élèves ne pourront développer leur autonomie que s'ils en ont la liberté et l'espace.

Nous allons voir dans cette réflexion quelle doit être la place de l'enseignant dans la pratique des conseils d'élèves afin de développer l'autonomie des élèves. Pour cela, nous allons revenir sur les origines de cette activité, ainsi que ses liens avec la pédagogie actuelle et mes motivations à la mettre en place. Dans un deuxième temps, j'analyserai ma pratique, la mise en place concrète des conseils d'élèves, les difficultés rencontrées et les améliorations imaginées. Enfin, je reviendrai sur les résultats suite aux remédiations et sur l'évolution de ma pratique personnelle à travers cette expérience.

[1] R. Laffitte, C. Pochar, F. Oury, « Qui c'est l'conseil », *L'éducateur*, numéro 4, décembre 1978, p 10

1. Le conseil d'élèves : des influences à un choix de pratique

1.1 Origines et influences

Les prémices des conseils d'élèves se retrouvent dans la pédagogie de Célestin Freinet, pédagogue français du XXème siècle. Pour cet instituteur engagé, l'école doit être un lieu d'émancipation, un lieu de vie coopératif où les élèves développent leur autonomie, leur responsabilité et leur esprit critique. Egalement engagé dans la vie politique, il estime que l'école doit éduquer les élèves à la participation démocratique pour qu'ils s'expriment sur l'organisation de leur éducation, comme ils devront le faire plus tard en tant que citoyen.

Selon Sylvain Connac[2] les cinq piliers de la pédagogie Freinet sont : l'expression libre, la coopération, la participation démocratique à la vie coopérative de la classe, les techniques éducatives et le tâtonnement expérimental. « Les conseils de coopérative » ne tiennent pas en soi une place centrale dans la pédagogie de Célestin Freinet, et ne sont pas revendiqués comme outils principaux comme peuvent l'être la pratique de l'imprimerie ou du texte libre. Pourtant, la description précise qu'il en fait dans « L'école moderne française », ralliée aux réflexions théoriques qu'il tient sur les pratiques coopératives, évoquent de près les conseils d'élèves d'aujourd'hui, autant dans la forme que dans les objectifs.

A l'origine, les réunions de coopérative scolaire s'occupaient de la vie économique de la classe, mais Célestin Freinet y inclut très vite tous les sujets de la vie de classe. Il nous décrit précisément le déroulement d'une séance de conseil de coopérative dans « Aperçu sur la vie communautaire de l'école ».[3] Les élèves se réunissent le samedi soir dans une salle de classe transformée en « salle de réunion », un président et un secrétaire sont élus et le maitre se tient au fond de la classe. Le compte rendu de la séance précédente est lu en début de conseil, puis les élèves discutent des sujets à l'ordre du jour. Un « journal mural » contient les plaintes, les félicitations et les demandes que les élèves ont pu afficher tout au long de la semaine. Le secrétaire reprend une à une les phrases et les élèves en discutent. Sont évoqués les problèmes

[2] GIAUQUE Nadine et TIECHE CHRISTINAT Chantal (dir.), La pédagogie Freinet – concepts, valeurs, pratiques de classe, Lyon, Chronique Sociale, 2015, p 57

[3] FREINET Célestin, *L'école moderne française*, Montmorillon, Edition Rossignol, 1957, p 84

financiers, disciplinaires, organisationnels de la classe. De nouvelles décisions peuvent être votées pour résoudre des problèmes ou pour faire avancer la vie de la classe.

Un trésorier évoque la situation financière de la classe et des projets communs sont soumis selon les envies, les idées. Ainsi, « L'école devient *son* école » écrit C. Freinet à la fin de ce chapitre illustrant alors sa motivation à une telle pratique : rendre les élèves acteurs de leur propre éducation.

La pédagogie Freinet se voit diffusée en partie grâce à l'ICEM, Institut coopératif de l'école moderne, du nom du mouvement de Célestin Freinet. Par la suite, Ferdinand Oury[4], à l'origine adepte de la pédagogie Freinet, va approfondir cet outil en le renommant plus simplement « conseil », notamment dans son livre « C'est qui l'conseil ? » publié en 1979. Il place le conseil comme la principale institution qui régit la vie de la classe. Dans « de la vie coopérative à la pédagogie institutionnelle »[5], il définit le conseil comme une **réunion d'information** où sont rappelés les décisions prises, les règles, les projets en cours ; **une réunion d'analyse** où tous les sujets peuvent être soumis à débat, et discutés autant que nécessaire ; **une réunion de décision** où les élèves arrêtent certaines avancées ; **une réunion de régulation** où les élèves peuvent régler les problèmes liés à la vie de la classe. Le format des conseils de F. Oury est proche de ceux de C. Freinet et l'on y retrouve : des élèves élus pour des rôles définis (président, secrétaire, etc.), le maitre en retrait, des rituels d'organisation, un ordre du jour, etc.

Si les terminologies de ces conseils sont aujourd'hui nombreuses – conseil de coopération, conseil de régulation, conseil de vie de classe, conseil d'élèves, etc. – l'origine se trouve bien dans les pas de C. Freinet et F. Oury avec l'idée de fonder une instance démocratique dans les classes où les élèves s'investissent dans la vie et dans la gestion de la classe développant ainsi leur autonomie, leur engagement et leur responsabilité.

---

[4] Fernand Oury (1920 - 1998) est un pédagogue français, fondateur de la pédagogie institutionnelle

[5] VASQUEZ Aida et OURY Ferdinand, *de la vie coopérative à la pédagogie institutionnelle*, Paris, François Maspero éditeur, 1974, p 469

1.2 Pédagogie actuelle : quelle place pour les conseils d'élèves ?

La pédagogie Freinet, ainsi que des courants comme la pédagogie institutionnelle, ont influencé ces dernières années la pédagogie actuelle. Leurs traces se trouvent dans la volonté de placer l'enfant au cœur des apprentissages et de faire de lui un acteur de ceux-ci. L'éducation est moins horizontale, le savoir n'est plus seulement détenu par le maitre mais il se construit avec et par les interactions des élèves. Pour cela, les méthodes d'apprentissage ont évolué et la place à la recherche active, l'expérimentation, la manipulation, la mise en situation concrète est mise en avant dans les programmes de 2015[6].

Pour notre réflexion, nous allons choisir la terminologie « conseil d'élèves », utilisée dans les programmes, et usuellement dans les classe. Les conseils d'élèves sont un exemple de situations préconisées dans les programme pour mettre en pratique de nombreuses compétences, notamment en « enseignement moral et civique » (EMC). L'outil trouve de nombreux échos dans cette discipline, tant dans les valeurs à enseigner que dans le format à donner aux apprentissages. Effectivement, l'EMC vise à transmettre « les principes et valeurs nécessaires à la vie commune dans une société démocratique » et « privilégie la mise en activité des élèves » où « tous les domaines disciplinaires ainsi que la vie scolaire contribuent à cet enseignement » et où l'enseignant « encourage l'autonomie, l'esprit critique et de coopération ». Ces éléments se retrouvent dans les conseils d'élèves puisqu'il s'agit bien d'une activité concrète où la vie de classe est au cœur des débats, et où les élèves doivent construire les modalités pour que la communication et les échanges soient efficients. Un document éduscol[7] sur le conseil d'élèves fait le lien avec les programmes en expliquant qu'il met « en situation de débattre de manière démocratique sur des projets et sujets en relation avec leur vie d'élève et leur permet ainsi, en les impliquant dans la vie de leur classe, de s'intégrer dans un groupe et devenir progressivement citoyen. »

Les quatre domaines de l'EMC sont :

- Penser et agir par soi-même et avec les autres et pouvoir argumenter ses positions et ses choix (principe d'autonomie)
- Comprendre le bien-fondé des normes et des règles régissant les comportements individuels et collectifs, les respecter et agir conformément à elles (principe de discipline)

[6] Programme en vigueur publié dans le Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015

[7] Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, EDUSCOL, *Le « conseil d'élèves » en groupe classe à l'école élémentaire ou au collège*, Septembre 2015

- Reconnaître le pluralisme des opinions, des convictions, des croyances et des modes de vie (principe de la coexistence des libertés)
- Construire du lien social et politique (principe de la communauté des citoyens).

Le conseil d'élèves permet de travailler conjointement ces domaines puisqu'en communiquant, en défendant des opinions, en exprimant des émotions et en prenant des décisions, les élèves apprennent à penser par eux-mêmes, à expérimenter le principe de règle, à accepter les idées de tous et à se responsabiliser dans leurs comportements individuels et collectifs.

De plus, les conseils d'élèves travaillent la maitrise du langage oral puisque la prise de parole, l'argumentation, l'écoute correspondent à la compétence « Participer à des échanges dans des situations diversifiées », incluant le « Respect des règles régulant les échanges, la conscience et prise en compte des enjeux et l'organisation du propos. ».

L'expérience de la démocratie voulue dans les programmes est alors vécue à travers les débats, la construction des règles de vie de la classe et leur application. Le « parcours citoyen » est expérimenté de l'intérieur à travers la participation à la vie sociale de la classe, et de l'établissement si celui-ci met en place des conseils d'établissement. Au-delà d'être apprises, les valeurs de la République sont éprouvées, ressenties dans tout ce qu'elles peuvent être, riches et parfois contraignantes.

1.3 Le conseil d'élèves : vision personnelle et raisons de son instauration

Comme vu précédemment, le conseil d'élèves permet de travailler de manière transversale de nombreuses compétences telles l'écoute, la responsabilité, la coopération, la responsabilité, l'autonomie, etc. C'est un outil riche et complexe qui demande à être maitrisé pour être bénéfique pour les élèves, et la vie de la classe. Les modalités utilisées dans l'organisation du conseil d'élèves vont accentuer le travail de certaines compétences. Ce sont des choix pédagogiques au moment de la mise en place des conseils d'élèves.

L'envie de mettre en place des conseils d'élèves m'est tout d'abord venue en voyant la nécessité de construire un espace pour régler les conflits. Le temps occupé à réguler des problèmes entre élèves était particulièrement long et j'ai eu envie de me servir de cette réalité, cette matière pour travailler l'enseignement moral et civique avec mes élèves. La régulation des conflits devient alors un élément pédagogique qui permet de débattre et réfléchir collectivement. Les élèves deviennent plus autonomes puisqu'ils ne se réfèrent plus

systématiquement à un tiers, ici la professeure. Je m'évitais également le risque de parfois régler les conflits de manière arbitraire face à un manque de temps ou à la répétition de ceux-ci. Comme l'explique Danielle Jasmin, le conseil d'élèves permet que « la résolution des problèmes n'appartienne plus à l'enseignant seul » [8], il devient un élément supplémentaire dans la relation entre l'enseignant et l'enseigné(e)

Au-delà d'un espace de régulation des conflits, il permet aussi de créer une dynamique de groupe, un espace où chacun peut jouer un rôle dans la classe et s'engager pleinement. Il m'importe de former des élèves capables de penser par eux même, de prendre des décisions, d'échanger. L'école ne s'arrête pas à la transmission de savoirs mais elle doit permettre la transmission de « savoir être », de valeurs. La relation aux autres, la confiance, l'estime de soi se travaillent en condition réelle, et ne peuvent être transmises par l'enseignant seulement de manière horizontale.

Ce que je trouve particulièrement intéressant dans cet outil, c'est qu'il demande aux élèves une autogestion. Ils sont confrontés à la distinction entre intérêt collectif et intérêt individuel, aux débats, aux compromis. Ils doivent trouver, construire, expérimenter les outils qui leur permettront d'améliorer la vie de la classe.

Pour Danielle Jasmin, vouloir instaurer les conseils dans la pratique de classe, c'est posséder un certain nombre de valeurs (la coopération, le respect de soi et des autres, etc.), c'est vouloir appliquer les principes démocratiques, c'est « accepter de partager notre pouvoir » et avoir « le désir de modifier les relations enseignant-enfant »[9]. La finalité que je donne au conseil d'élèves est l'autonomie coopérative des élèves, et celle-ci est possible seulement loin de la gestion de l'enseignant. Dans cette perspective, la place de l'enseignant se décale et sa fonction ne peut plus être uniquement transmissive, auquel cas, le conseil d'élèves ne serait qu'un semblant d'espace démocratique. Cet aspect est à mon sens central pour que le conseil d'élèves atteigne ses objectifs. Pourtant, comme le soulève Christophe Marsollier, « le simple fait de créer un espace de parole dans une classe demeure néanmoins une entreprise délicate pour le maitre. Elle lui demande de repenser son statut, son rôle, son pouvoir, son autorité et tout le sens de sa relation aux élèves »[10].

---

[8] JASMIN Danielle, *Le conseil de coopération - un outil pédagogique pour l'organisation de la vie de classe et la gestion des conflits*, Montréal, les éditions de la Chenelière, 1994, p12

[9] JASMIN Danielle, op cit., p 24

[10] MARSOLLIER Christophe, *Les conseils d'élèves – Pour apprendre à vivre ensemble*, Paris, l'Harmattan, 2004, p 8

En refusant d'être celle qui « décide de tout et pour tous »[11], je devais trouver ma place pour encourager l'exercice de la démocratie voulue, sans être intrusive. Pour cela, au sein des conseils d'élèves, ma parole ainsi que ma place devaient avoir la même valeur que celle des élèves, le professeur est ici un membre du groupe classe au même titre que les élèves. Ce postulat bouleverse la hiérarchie d'une classe, et les habitudes de chacun. Pour Danielle Jasmin[12], l'enseignant doit jouer le rôle de l'animateur avec des « fonctions de clarification » (reformulation, explicitation, résumé des idées clés), des « fonctions de contrôle » (distribution de la parole, ordre du jour, respect de l'autres) et des « fonctions de facilitation » (encourager les élèves, aider la résolution de conflits, la prise de décision, etc.). Danielle Jasmin se voit comme « capitaine du navire ». Je m'imaginais plutôt être la guide, la médiatrice et que le dispositif permettrait un échange horizontal pour offrir aux élèves la réelle opportunité de s'engager de manière responsable dans la vie du groupe classe pour qu'ils prennent ainsi goût à l'engagement et à l'autonomie.

Le courant de la pédagogie coopérative travaille sur la posture du professeur et il lui donne la tâche de créer « les conditions d'un rapport créatif, critique, interrogateur, pertinent »[13]. La tâche essentielle du professeur est de « créer un milieu » où l'élève pourra s'émanciper. Dans cette théorie, ainsi que dans la pédagogie institutionnelle, la relation professeur-élève est sans cesse questionnée, dans tous les moments de classe, et pas seulement durant les conseils d'élèves. Seulement, débutant en tant que professeure des écoles, il m'est apparu plus réaliste d'essayer d'instaurer ce nouveau rapport avec mes élèves dans un temps donné, les conseils d'élèves. Alors que « apprendre à » implique généralement que l'enseignant soit un « modèle », comment faire autrement ? Etait-ce possible ? L'enjeu était alors pour moi de réussir à mettre en place des conseils d'élèves qui puissent être un espace de parole libre, bénéfique pour le climat de la classe, constructif et où chacun trouve sa position loin de la mienne, de manière autonome.

11 Ibid, p 25

12 JASMIN Danielle, op cit., p 50

13 FOURCADE François, SUMPUTH Malini (dir), *Oser la pédagogie coopérative complexe*, Lyon, Chronique Sociale, 2013, p 66

2. Mise en pratique : d'un idéal à des réalités

2.1 Déroulé type des conseils d'élèves : les conditions fondamentales

C'est en nous inspirant des techniques de Célestin Freinet et de Fernand Oury que nous avons réfléchi à la mise en place des conseils d'élèves, mon binôme et moi. Pour fonctionner, ils devaient être ritualisés, réguliers, et constants. Les élèves ont besoin de repères, de cadres pour se sentir en confiance, et pouvoir prendre part à ce temps.

Le conseil d'élèves a lieu **le vendredi après-midi**, cela permet de clore la semaine sur un moment collectif, de faire un bilan de la semaine écoulée et de repartir sur un climat apaisé la semaine suivante, si nécessaire. Le risque du vendredi après-midi est de voir le conseil d'élèves supprimé afin de terminer certaines activités non abouties de la semaine. Il est important de ne pas se laisser piéger par cette possible tentation, car cela placerait le conseil d'élèves au second plan face à d'autres domaines d'apprentissages et le rendrait moins légitime. Il dure environ **45 minutes**, temps minimum nécessaire pour évoquer les sujets en profondeur, et parallèlement temps assez court pour obliger les élèves à prendre des décisions et avancer dans les points à aborder. L'emplacement des conseils d'élèves est très important. Il est intéressant de sortir de la classe parce que les modalités sont différentes, les rôles de chacun également, et les élèves peuvent alors s'en libérer plus facilement. Il est essentiel que **tous les participants se voient**, pour prendre des décisions, échanger, c'est un facteur indispensable. Le cercle est la disposition la plus simple, mais il demande un grand espace. Pour notre part, avec 30 élèves, la salle informatique est la plus adaptée à nos besoins. Les élèves ne peuvent pas réellement être en cercle et circuler au milieu, ils sont autour de tables, mais se voient tous.

De nombreux outils sont essentiels au bon déroulement des conseils d'élèves, nous avons mis en place :

- **L'urne** : le principe est le même que pour le journal mural de C. Freinet, il comporte trois bulletins, à voir en annexe 1 : "félicitation", "j'ai une idée" et "j'ai un problème". Chaque bulletin doit comporter la date, le rédacteur, le destinataire et le message. Tout bulletin anonyme est laissé de côté, puisqu'il est impossible à solutionner et ne mène pas au dialogue. Cela évite également les remarques gratuites et méchantes car les bulletins sont lus publiquement et doivent pouvoir être discutés

par les deux parties, donc assumés. Les bulletins "félicitations" "sont un bon moyen de développer l'estime de soi chez les enfants"[14], et en recevant des félicitations, les élèves ressentent une satisfaction qui peut leur donner envie d'en transmettre à leur tour. Les bulletins "j'ai une idée" permettent de soumettre toute sorte de projets pour la classe et d'en discuter collectivement. Enfin, les bulletins "j'ai un problème" invitent les élèves à poser des mots sur les conflits qu'ils rencontrent. Ce passage par l'écrit peut parfois suffire à régler certains problèmes, ou en tout cas permet de les réguler et de les désamorcer. C'est également un outil confortable dans le quotidien de la vie de la classe.

- **Le cahier des conseils d'élèves** (extrait à découvrir en annexe 2) : ce cahier, tenu par les secrétaires du conseil (nous y reviendrons) permet de noter et de conserver toutes les décisions importantes prises lors du conseil. Il est ainsi possible de s'y référer en cas de doutes, et d'avoir une trace des avancées de la vie de classe.
- **Le bâton de parole :** afin de s'écouter et de ne pas parler tous en même temps, les élèves doivent avoir le bâton de parole entre les mains pour pouvoir s'exprimer. Cela régule la parole, et offre une meilleure communication dans le groupe.
- **Une horloge, ou une montre** : le temps étant limité pour nos conseils, un élève est en charge de surveiller l'heure.

Afin que les élèves aient un maximum d'autonomie, et toujours dans l'objectif d'une autogestion des élèves durant ce temps, des rôles leurs sont attribués pour prendre en main l'organisation du conseil d'élèves :

- **Un(e) président(e) :** il ouvre et clôt le conseil, lit les bulletins, distribue la parole, mène les votes et acte les décisions.
- **Un(e) secrétaire :** il note les décisions prises dans le cahier du conseil.
- **Un(e) maitre du temps** : il surveille l'heure et prévient 10 minutes avant la fin du conseil.

Ci-dessous, une fiche de préparation "type" de nos conseils d'élèves du début d'année présente le déroulement et précise les activités des élèves ainsi, qu'en parallèle, le rôle du professeur.

[14] JASMIN Danielle, op cit., p 26

Ce2 A	Cycle 2	**Enseignement moral et civique**
Compétences : - Se situer et s'exprimer en respectant les codes de la communication orale, les règles de l'échange et le statut de l'interlocuteur. - Respecter les autres et les règles de la vie collective. Participer à la définition de règles communes dans le cadre adéquat. - Connaitre quelques principes et valeurs fondateurs d'une société démocratique. - Exposer une courte argumentation pour exprimer et justifier un point de vue et un choix personnel. - S'affirmer dans un débat sans imposer son point de vue aux autres et accepter le point de vue des autres. - Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général. - Prendre des responsabilités dans la classe et dans l'école.		**Objectifs :** - Améliorer la vie de classe à travers un espace de dialogue et de débat entre les élèves - Expérimenter le vivre ensemble - Garder un climat scolaire agréable et serein où les élèves se sentent en confiance
Matériel : l'urne avec les bulletins de la semaine, le cahier du conseil d'élèves, le bâton de parole, une montre		
Ce que font les élèves		**Ce que fait le PE**
1. Désignation du bureau		**1. Désignation du bureau** *Sur décision collective en début d'année, il a été décidé que chaque rôle serait occupé en alternance par un garçon/une fille chaque semaine et qu'un élève ne peut tenir deux fois le même rôle si de nouvelles personnes souhaitent la place.*

Les élèves volontaires pour tenir les rôles de président, secrétaire et gardien du temps lèvent la main.	Le PE fait voter les élèves pour élire un président, secrétaire et gardien du temps.
2. Rappel sur l'objectif général et les règles du conseil Les élèves rappellent les objectifs du conseil d'élèves : *Régler des problèmes, des conflits, améliorer le quotidien, imaginer de nouveaux projets pour qu'il y ait un bon climat de classe. C'est un lieu de partage, pas un lieu de procès !* Les élèves rappellent les règles du conseil d'élèves : *On s'écoute, on demande la parole en levant le doigt et on attend d'avoir le bâton de parole pour parler, on ne coupe pas la parole. On ne se moque pas, on respecte les opinions des camarades et leurs avis.*	**2. Rappel sur l'objectif général et les règles du conseil** *Quels sont les objectifs du conseil d'élèves ?* *Quels sont les règles du conseil d'élèves ?*
3. Lancement et déroulé Le président ouvre le conseil. Il ouvre la boîte à coupons. Tout coupon anonyme est jeté à la poubelle.	**3. Lancement et déroulé** Le PE veille au bon déroulement du conseil : - Rappel des règles si nécessaire - Recadrage sur le sujet discuté - Aide à la gestion de la parole - Aide à la gestion du vote

Tout d'abord, les bulletins « félicitations » sont lus par le président. Ensuite, les bulletins « problèmes » sont lus. Le président donne la parole à l'auteur du coupon, puis à l'autre « partie » s'il y en a une, puis chacun peut s'exprimer pour résoudre le problème. Le président distribue la parole aux élèves qui souhaitent s'exprimer. Si des décisions sont prises, il y a un vote à la majorité et elles sont consignées dans le cahier de conseil. Le maitre du temps annonce la fin du conseil dans 10 minutes. On tente de clore la discussion sur le sujet en cours. **4. Clôture officielle du conseil** Bilan des décisions prises lu par le secrétaire, le président clôture le conseil.	- Problème de discipline - Apport d'informations si besoin : faisabilité de certains projets, etc. ⇨ L'objectif étant de diminuer ces prises de parole, qui sont finalement des soutiens à la maitrise de l'outil, tout au long de l'année.

2.2. Limites et difficultés rencontrées

Après plusieurs mois de pratique dans la classe, j'ai pu faire un bilan en m'intéressant à ce qui fonctionnait, ou pas, dans l'atteinte de l'autonomie coopérative des élèves, loin de la gestion de l'enseignant. Avant d'évoquer certaines limites, je vais m'arrêter sur quelques points positifs. Je m'appuie tout d'abord sur les résultats d'un questionnaire[15], à découvrir en annexe 3, donné en février aux élèves, soit après 5 mois de pratique des conseils d'élèves. D'un point de vue général, et au-delà de notre objet d'étude, 100% des élèves pensent que le conseil d'élèves est utile pour la classe et près de 90% estiment qu'il est utile pour lui. Près de 90% des élèves pensent que le conseil d'élèves permet d'améliorer les choses. Concernant la participation, sur 30 élèves, 25 déclarent avoir déjà pris la parole durant un conseil d'élèves, soit plus de 80%. Pour ce qui est de mon analyse générale, le conseil d'élèves a permis une amélioration du climat de classe car le quotidien est moins encombré d'histoires individuelles à régler immédiatement. L'utilisation de l'urne est fluide et naturelle pour les élèves, et ils arrivent à attendre le moment du conseil pour évoquer leur problème/besoin/idée. De plus, le fonctionnement global de la classe a gagné en démocratie puisque la plupart des changements ont été discuté et voté en conseil d'élèves (règles de vie de classe, nouvelles dispositions de la bibliothèque, mise en place d'un système de prêt de livre, mise en place d'exposé, lecture aux maternelles, etc.). Ils tiennent particulièrement à ce temps, qu'ils estiment privilégié et important pour le quotidien de la classe.

Pour les limites rencontrées, et avant d'en venir à celles qui concernent spécifiquement notre objet d'étude, un écueil est la difficulté à dépasser les conflits individuels. Les problèmes, souvent récurrents, prennent beaucoup de temps à être résolus (au début seulement 1 ou 2 étaient évoqués par conseil) et les débats autour de projets pour la classe trouvent trop peu leur place dans nos conseils. Les élèves travaillent effectivement leur capacité à vivre ensemble mais uniquement dans la résolution de conflits et peu dans des visions et des projets communs. De plus, et toujours d'après le questionnaire, 10 élèves, soit 1/3, estiment ne pas se sentir libre de dire ce qu'ils pensent durant le conseil. Ce qui signifie que l'espace créé n'arrive pas à mettre tous les élèves en confiance.

[15] Questionnaire construit pour une étude plus large que la réflexion présentée ici

Pour en revenir à l'évaluation de mon objectif, c'est à dire la faculté des élèves à prendre en charge de manière autonome les conseils d'élèves, une mesure possible est de constater si les élèves occupent l'espace du conseil d'élèves, c'est à dire s'ils ont la parole. "Plus je parle, moins ils travaillent" écrit Raoul Pantanella, ici en effet, plus je parle, moins ils participent, moins ils parlent donc moins ils s'engagent dans le conseil d'élèves. Pour pouvoir mesurer cela, j'ai chronométré mes prises de paroles lors de deux conseils d'élèves. Il en est ressorti que je prenais la parole environ 15 fois pour une durée totale de 10 minutes, soit quasiment ¼ du temps du conseil d'élèves.

Cette donnée n'avait de sens que si elle était liée aux causes de ces prises de parole. Étaient-elles indispensables ? Qu'apportaient-elles aux élèves ? Pour pouvoir réduire ces temps de paroles, il fallait en comprendre les raisons, ce qui m'amenait à prendre la parole. J'ai donc enregistré quelques conseils d'élèves pour mieux analyser la nature de mes interventions et pouvoir tenter d'y remédier. Je vais traiter mes interventions dans l'ordre de leur étendue durant les conseils. Cette partie me permettra de creuser les limites que j'ai pu rencontrer et c'est dans la troisième partie que j'avancerai des solutions pour contrer ces difficultés.

- **Prise de parole liée aux modalités du conseil d'élèves**

L'organisation de la structure et les règles demandent trop souvent à être rappelées. Les élèves ont du mal à lier les différents temps, à passer de l'un à l'autre, à totalement assumer la tâche de meneur. Ils se réfèrent à moi pour les transitions, pour rappeler les règles principales et le déroulement du conseil.

La désignation du bureau en début de conseil prend plus de 5 minutes. Le procédé du vote est laborieux car un très grand nombre d'élèves souhaite tenir un rôle au bureau (plus de 10 candidats pour chaque rôle). Ce temps est entièrement orchestré par le professeur et n'apporte aux élèves que la possibilité de voter sans pour autant être acteur de ce processus.

- **Prise de parole liée à la discipline**

Cet aspect prend une place inégale durant les conseils d'élèves, mais peut m'amener à occuper l'espace de parole de manière prépondérante. Le grand effectif de la classe, 30 élèves, m'oblige parfois à reprendre la main face à un brouhaha persistant, des conflits récurrents, des

actes perturbateurs. Les élèves font alors appel à mon autorité pour retrouver un climat propice au bon déroulé du conseil. De plus, la gestion d'un élève en particulier m'oblige à des interventions régulières. Agité et en grande difficulté sociale, il se trouve régulièrement concerné par les discussions du conseil et ces actes (violences, manque de respect de ses camarades, du matériel, etc.) ne peuvent être régulés par ses pairs. Pour avoir tenté une autogestion des élèves sur les débordements de leur camarade, le bon déroulement du conseil s'est trouvé compromis, et ces agissements nuisent considérablement à la tenue de toutes discussions. Mes prises de parole à son égard sont des recadrages sur les règles (souvent au-delà des règles du conseil d'élèves), voire des sanctions selon les situations.

- **Prise de parole liée à la distribution de la parole**

Le travail d'écoute de l'autre et du respect des règles de la prise de parole (parler seulement quand on détient le bâton de parole) est difficile et long. Le président peine parfois à tenir ce rôle, de par l'engouement des élèves et leur spontanéité, et mes interventions viennent réguler la parole, la répartir pour rendre le dialogue plus clair.

- **Prise de parole liée à la résolution des conflits**

Bien souvent, les élèves peinent à reformuler leur conflit, à prendre de la distance avec le problème rencontré et par conséquent la résolution est plus difficile. Plusieurs de mes prises de paroles viennent alors résumer un point de vue, énoncer différemment une idée afin de fluidifier et faire avancer les discussions.

2.3 Pistes d'amélioration

Ces données m'ont permis de réfléchir aux prises de paroles dispensables, et particulièrement celles qui l'étaient parce que possiblement prises en charge par les élèves, ou remplacées par des outils conçus par les élèves. Nous allons donc revenir sur chaque point pour trouver les remédiations possibles :

- **Prise de parole liée aux modalités du conseil d'élèves**

Avec le recul, je pense ne pas avoir assez travaillé la structure du conseil d'élèves dès son élaboration. Finalement, c'est moi qui ait présenté ce que serait le conseil d'élèves, et quel serait son déroulé. La première période de l'année aurait pu être dédiée à ces réflexions de manière collective. Nous nous sommes lancés très rapidement dans la pratique des conseils alors qu'il aurait été nécessaire de réfléchir aux mécanismes de ce moment, et d'en construire les règles ensemble. Si les élèves ont du mal aujourd'hui à être tout à fait à l'aise avec la structure, il en serait peut-être autrement s'ils en avaient été les auteurs. De plus, il aurait fallu que les rituels structurants (ouverture de séance, passage du bâton de parole, etc.) soient plus systématiques et appuyés pour qu'ils deviennent des automatismes.

Si je ne peux pas revenir au début de l'année, je me suis rendu compte qu'il n'existait aucun affichage rappelant les règles, ou encore le déroulé type du conseil d'élèves auxquels les élèves pourraient se référer rapidement, sans avoir recours à moi. J'ai donc consacré un temps pour construire cet affichage avec eux, à voir en annexe 4, ce qui a permis par ailleurs de revenir sur ces différents points et de les ancrer dans la classe.

A propos du temps passé à la désignation du bureau, les élèves eux-mêmes n'étaient pas satisfaits de cette manière de fonctionner. Nous avons donc cherché un moyen plus rapide de traiter ce moment. Un des problèmes de notre système était le nombre trop élevé de candidats qui rendaient le vote long et compliqué chaque semaine. Nous avons donc décidé de faire un planning à l'avance des « bureaux » de chaque conseil sur une période, ce qui éviterait d'y passer du temps chaque vendredi. Pour la répartition des rôles, nous avons utilisé le tirage au sort, tous les élèves étant volontaires pour tenir un rôle. D'autre part, nous avons décidé de mettre un « assistant » à chaque rôle afin que les missions de chacun puissent au mieux être accomplis. La charge du président et du secrétaire étant lourde, la deuxième personne l'aide à la mener à bien. Les responsabilités partagées entre plus d'élèves devaient me permettre de moins intervenir. Vous trouverez en annexe 5 notre planning des bureaux des conseils sur une période.

De plus, afin de fluidifier les conseils d'élèves, d'optimiser les débats et d'éviter les répétitions de sujets, nous avons décidé de mettre en place un ordre du jour en amont du conseil. Le bureau, connaissant sa constitution à l'avance, se réunit tous les mercredi ou jeudi midi pour dépouiller les bulletins de l'urne.

Sa mission est de :

- Jeter les bulletins anonymes
- Classer les bulletins aux thèmes similaires
- Faire un ordre du jour qui place en premier les sujets revenants le plus, et ensuite par ordre chronologique

Le but est de gagner du temps en effectuant un premier tri, de hiérarchiser les sujets selon leurs récurrences, et de régler plusieurs problèmes similaires à la fois tout en invitant les élèves à se décentrer et à réussir à évoquer un sujet de manière globale. Les objectifs de l'ordre du jour ont été travaillés collectivement, les missions du bureau également, donc c'est une tâche que les élèves effectuent le plus en autonomie possible.

- **Prise de parole liée à la discipline**

Après évocation de ce point avec la classe, nous avons réfléchi à trouver des solutions pour que les problèmes de discipline n'empêchent pas le bon déroulé des conseils d'élèves. Les propositions des élèves étaient surtout punitives, c'est à dire qu'un élève au comportement incorrect durant le conseil d'élèves devait être sanctionné selon nos règles de vie de classe. En classe, nous fonctionnons avec une « fleur de comportement » où les élèves passent d'une couleur à l'autre selon leur comportement, et les agissements durant les conseils devaient rentrer dans ce cadre. Cette solution apportée par les élèves ne convenait pas à ma volonté d'autogestion du groupe classe par eux-mêmes puisque c'était mon autorité qui intervenait. Il a également été proposé que si un élève ne respecte pas les règles du conseil, il soit interdit de parole pendant un temps donné, sous l'appréciation du bureau et sous contrôle du maitre du temps. Nous avons décidé d'essayer cette dernière idée.

- **Prise de parole liée à la distribution de la parole**

Ce problème est assez lié à la disposition de la classe, avec les tables au centre des élèves. Un vrai cercle, avec plus d'espace permettrait des mouvements plus fluides (pour le passage du bâton de parole par exemple) et une meilleure écoute et concentration. Malheureusement, nous n'avons pas d'espace adapté pour une telle disposition. Néanmoins, nous avons pris le parti de mettre le bureau « en retrait » de sorte qu'il voit toute classe et qu'il s'en détache pour rendre

les rôles plus clairs et qu'il ait une meilleure visibilité des élèves demandant la parole, etc. De plus, le fait d'avoir mis des assistants à chaque rôle permet que la distribution de parole soit mieux gérée.

- **Prise de parole liée à la résolution des conflits**

Evoquer un conflit, le rendre clair, prendre de la distance sur celui-ci est un exercice difficile pour les élèves. Pour remédier à mes interventions de reformulation constante et au grand nombre de bulletins « j'ai un problème », j'ai voulu mettre en place **les messages clairs**.

Prenant sa source dans la communication non violente, le message clair est un outil développé en 1994 au Québec par Danielle Jasmin pour que les élèves gèrent leur conflit de manière autonome. L'idée est de leur proposer une structure simple, fixe pour aider à mettre des mots sur des émotions et encourager les élèves à utiliser le dialogue pour régler des situations désagréables.

Pour faire un message clair, 3 étapes[16] :

- Décrire ce que l'autre fait
- Exprimer en mots l'émotion, le sentiment que l'on ressent
- Vérifier si l'autre a bien compris le message

Exemple de messages clairs : « *Quand tu me dis des méchancetés, ça me met en colère et me rend triste, as-tu bien compris ?* »

Un travail sur les émotions doit accompagner l'introduction des messages clairs puisque la difficulté et l'intérêt de cet outil est d'arriver à mettre des mots sur un ressenti. Cette première étape oblige à dépasser le côté affectif d'un conflit pour y poser un regard réflexif. Nous avons donc listé les émotions qu'il est possible de ressentir face à un problème, voir l'affichage créé en annexe 6, et nous avons fait plusieurs exemples de messages clairs afin qu'ils s'approprient la démarche. Les élèves ont « joué » des messages clairs à partir de situations vécues en classe, nous avons regardé des vidéos d'élèves et débattu de l'intérêt. Certains élèves connaissaient le principe pour l'avoir utilisé en CE1, ce qui a facilité l'introduction de cet outil. Les messages clairs peuvent également être utilisés pour des sentiments positifs mais notre système de bulletin

[16] JASMIN Danielle, op cit., p 67

« félicitation » fonctionnant bien, je me suis concentré sur les messages clairs comme remédiations aux conflits. Vous trouverez en annexe 7 l'affichage accompagnant l'introduction des messages clairs dans la classe.

Quand un élève rencontre un problème, il doit d'abord faire un message clair à son camarade pour tenter de le régler sans passer par le conseil, ni un adulte, de manière autonome. Si le message clair suffit, c'est réglé, s'il ne suffit pas, l'élève met un mot dans l'urne pour qu'il soit évoqué en conseil d'élèves. Cette nouvelle étape permet de réduire les conflits à résoudre durant les conseils d'élèves puisque certains se solutionnent en amont, et donc cela libère du temps pour des sujets d'intérêt plus collectif. Si le problème n'est pas résolu et qu'il amène à un bulletin dans l'urne, la technique du message clair est de nouveau utilisée pour évoquer le conflit en conseil d'élèves. La structure connue des élèves aide à la reformulation, à l'entrée dans le sujet et mon temps de parole s'en voit ainsi réduit.

Toutes ces évolutions ont été mises en œuvre dès le mois de février, suite à un travail de plusieurs séances avec les élèves. Il y a donc eu une interruption de 2 semaines des conseils afin de prendre le temps nécessaire à ces réaménagements. Après quelques conseils d'élèves mis en place avec la prise en compte de ces changements, je vais pouvoir en faire un premier bilan dans la troisième et dernière partie.

3. Analyse critique

3.1 Résultats suite aux remédiations mises en place

La période d'analyse des conseils d'élèves avec les évolutions évoquées en partie deux est assez courte, de par l'organisation de l'année scolaire et de nos périodes dans la classe. C'est donc un bilan qui s'appuie sur environ trois conseils d'élèves où je fus présente. Je vais reprendre les différents points de la partie deux pour faire apparaître les points d'évolution positifs, ainsi que les difficultés persistantes.

- **Prise de parole liée aux modalités du conseil d'élèves :**

La période de (re)structuration des conseils d'élèves a été bénéfique pour une meilleure organisation et fluidité de ceux-ci. Finalement c'est surtout le travail de fabrication des outils, plus que les outils eux-mêmes, qui a réellement permis aux élèves de s'approprier les conseils d'élèves. Par exemple, pour la conception de l'affiche sur le déroulé des conseils, j'ai d'abord demandé aux élèves d'imaginer par deux ce qu'elle devrait contenir. Cela m'a permis de voir ce que les élèves avaient à l'esprit comme structure, et comme éléments principaux. La mise en commun a conduit la classe a une vision collective et similaire des conseils d'élèves. Par la suite, les élèves se sont peu référés à l'affichage, quoique sa disposition au tableau ne permette pas de connaître réellement son utilité puisque les élèves peuvent la regarder de manière autonome, mais l'organisation de ce temps paraissait plus limpide pour eux. Les rituels structurants le conseil ne sont pas toujours clairement énoncés par les élèves mais ils semblent les avoir à l'esprit et maitriser le déroulé de sorte à ce qu'ils s'appuient moins sur moi.

Pour l'affichage des règles du conseil, les élèves les connaissaient plutôt bien et les avaient mémorisées avant même cette période de travail. Ce sont des règles qui rappellent celles de la classe et de l'école, et les élèves ont l'habitude de s'y confronter. L'affiche devait permettre de m'éviter durant le conseil d'élèves des rappels à l'ordre les concernant. Ce ne fut que moyennement satisfaisant car bien que connues de tous, et affichées, les règles non respectées demandaient souvent une intervention de ma part. Ce n'était pas sur la règle en tant que telle que j'intervenais mais sur la conduite à tenir en cas de non-respect d'une de celles-ci.

La nouvelle organisation sur la planification du bureau à l'avance est un gain de temps considérable. Les élèves entrent plus vite dans le conseil d'élèves puisqu'ils savent à l'avance le rôle qu'ils vont y tenir. Nous évitons le temps des frustrations face à l'élection, ou non, de l'un d'eux. Cela me permet de nettement moins intervenir et de les laisser prendre en charge le conseil d'élèves dès son commencement. Ils ne passent plus par une étape menée par l'enseignant pour commencer mais sont directement acteurs quand l'heure du conseil d'élèves arrive. C'est un point très satisfaisant qui a modifié l'entrée dans l'activité et les aide à tenir plus rapidement leur rôle d'élève actif dans le groupe classe.

Les élèves sont satisfaits d'être deux par rôle, et ils sont moins en difficulté dans la prise de leur fonction. Ils se sentent plus légitimes et en confiance pour faire entendre leur voix dans le guidage des conseils d'élèves et de ce fait, ils me sollicitent moins. Ils trouvent leur propre organisation selon les bureaux, il n'y a pas de règles fixes. La distribution des tâches varie selon

les envies et les caractères de chacun, c'est un apprentissage au partage des responsabilités et aux difficultés et frustrations que cela peut entrainer. Le président est désormais plus entouré pour mener les séances et il peut déléguer par exemple la distribution de la parole à son assistant. Pour ce qui est des secrétaires, les comptes rendus sont plus complets, être deux permet de mieux réussir à résumer les décisions prises, de noter l'essentiel, de ne rien oublier. Toutefois, j'ai pu remarquer une grande inégalité dans la qualité des comptes rendus selon les élèves et leur capacité à écrire rapidement, à capter des informations, à en faire des synthèses. Les missions du secrétaire demandent un travail sur la prise de note, les méthodes pour synthétiser, sur la différence entre information importante et secondaire, etc. que nous n'avons pas fait cette année. Les compétences liées à ses missions relèvent du cycle 3 avec le développement de la rapidité et de l'efficacité de l'écriture et le fait de « recourir à l'écriture pour réfléchir et pour apprendre », ce qui prend en compte les écrits de travail pour « reformuler, produire des conclusions provisoires, des résumés ». Les élèves de CE2 ne disposent donc pas de la méthodologie et des compétences pour assurer le rôle de secrétaire. Pour autant, il est possible d'imaginer un outil qui les aiderait à cette tâche comme un tableau préconçu où ils n'auraient pas besoin de faire des phrases complètes mais seulement d'écrire le thème évoqué et sa conclusion.

Enfin, la mise en place des ordres du jour a permis de structurer les conseils d'élèves de sorte à moins se disperser dans les sujets et d'avancer plus efficacement. Les élèves savent ce qui va être évoqué, et peuvent s'y préparer, sans surprise. De plus, en réunissant les sujets par thème, la discussion prend de la distance avec les histoires personnelles et les élèves se décentrent de leur propre bulletin. Les conflits sont ainsi évités parce qu'on évoque un type de situation problématique et pas LA situation vécue par deux élèves. Les élèves sont capables de réfléchir à des solutions sans être contrariés par leurs émotions et c'est plus bénéfique pour le groupe classe. Par la même, mes interventions sont moins nombreuses puisqu'elles étaient souvent destinées à atténuer ou réguler un conflit personnel où les émotions prenaient le pas sur la discussion. Sur ce point, il reste parfois difficile pour les élèves de prendre la distance nécessaire pour sortir complètement de leur propre situation. Les discussions prenant naissance dans des situations concrètes, vécues, il est normal que les élèves peinent à s'en détacher. Le fait de réunir des situations similaires aide mais ne suffit pas totalement.

De plus, si l'ordre du jour permet de hiérarchiser les sujets, il reste que très peu sont évoqués par conseils d'élèves. Selon mes enregistrements, les élèves passent environ 10/15 minutes par sujet, ce qui mène à environ trois sujets par conseils d'élèves. Beaucoup de temps est passé à

introduire un sujet (rappel de la ou les situations, versions de chaque partie), puis échanger sur les solutions possibles (parfois des solutions très proches mais répétées par une dizaine d'élèves), puis les élèves concernés reviennent sur un aspect de la situation, etc. Ce cheminement est intéressant et riche pour les élèves mais ils peinent à clore le débat, sur une décision, un vote, ou autres. Les discussions deviennent alors contreproductives, certains élèves ne suivent plus le fil et donc se dissipent. C'est alors souvent le moment où mon intervention est nécessaire afin d'acter, d'arrêter une discussion sur une avancée, une décision. Les élèves sont devenus maitres des temps d'échange, de débat mais pas encore des temps de prises de décisions. Des outils supplémentaires leur sont nécessaires et nous y avons réfléchi ensemble. En partant du constat que peu de sujets étaient abordés à chaque conseil et que les discussions devenaient stériles quand elles étaient trop longues, nous avons pensé à chronométrer le temps accordé à chaque sujet. Au bout de 5 minutes de discussion, il fallait conclure sur le sujet, soit par un vote, soit par un accord, soit par un consensus collectif.

- **Prise de parole liée à la discipline**

La discipline reste la principale raison de mes interventions. Les règles d'autogestion du conflit mises en place ne peuvent être maitrisées par les élèves eux-mêmes. Autant les bavardages, manque de concentration, changement de sujet ont pu parfois être contrôlés par le bureau, selon les personnalités des élèves en charge de ces rôles, autant les problèmes de comportement importants nécessitent des interventions extérieures, soit celles de l'enseignant. En effet, le cas d'un élève particulièrement perturbateur dans ma classe pose réellement la limite à une gestion autonome des élèves. Ils n'ont pas les outils pour réguler les atteintes constantes à la règle, les violences, les insultes, etc. Et de tels actes impactent le bon déroulé des conseils d'élèves. S'ils n'ont pas les outils pour gérer de telles situations c'est parce que je suis moi-même démunie de solutions efficaces. Il est parfois arrivé que son comportement mène à l'exclusion, de ma part, du conseil d'élèves, ce qui est un échec et m'amène à un constat d'impuissance face à la situation.

- **Prise de parole liée à la distribution de la parole**

Cet aspect reste difficile mais est en constante amélioration. Savoir s'écouter, attendre pour prendre la parole prend nécessairement du temps et demeure un apprentissage continue.

Cependant, j'ai pu remarquer une évolution. Les élèves savent le faire dans le temps de la classe, ils en sont donc tout à fait capables dans le cadre des conseils d'élèves, la différence étant que les sujets abordés les concernent plus directement et qu'ils peinent donc plus à se contenir. Les élèves arrivent à s'autogérer sur ce point quand il s'agit de prises de parole éparses alors que quand plusieurs élèves ne suivent plus les règles, il est plus difficile de retrouver le calme. Mes interventions se sont donc réduites sur ce point mais persistent quand ce n'est pas « pris à temps » et que le brouhaha gagne le conseil. Cela dépend bien entendu des sujets évoqués, des élèves impliqués, etc.

Le fait que le bureau soit en retrait est favorable à l'écoute et à la bonne tenue des conseils d'élèves. Ils sont tous centrés autour d'un même point, les regards sont tournés vers les tables en retrait ce qui facilite l'écoute des interventions des membres du bureau.

- **Prise de parole liée à la résolution des conflits**

L'introduction de la pratique des messages clairs a tout d'abord permis un travail sur les émotions que nous n'avions pas fait auparavant. Les élèves éprouvent des difficultés à les exprimer, et la liste conçue a permis de les aider à mettre des mots sur certaines situations. Les « petits » conflits arrivent à être réguler en dehors des conseils d'élèves, et en dehors de mon intervention, et c'est en ce point une avancée intéressante. Ils arrivent plus facilement à s'exprimer grâce à la structure, et à poser leurs idées. Même s'ils ne la suivent pas à la lettre, ce qui veut d'ailleurs dire qu'ils se sont appropriés la technique, ils s'en aspirent et c'est bénéfique pour les échanges. Bien entendu, les messages clairs ne sont pas magiques, et les élèves répondent rarement « oui j'ai compris » mais plutôt « oui, mais … », ce qui est tout à fait naturel. Toutes les situations convoquent deux points de vue et les messages clairs n'en représentent qu'un. Je trouve toutefois que cet apprentissage a permis de les aider à s'exprimer et de quasiment automatiquement réfléchir à l'émotion qu'avait provoquée chez eux la situation. Un meilleur dialogue entre les élèves signifie moins d'interventions de parole de ma part sur des aspects de reformulations.

3.2 Evolution dans ma posture d'enseignante

Les points analysés précédemment ont permis de réduire mes interventions et de rendre les élèves plus actifs et plus autonomes durant les conseils d'élèves. J'ai de nouveau chronométré mes prises de parole lors d'un conseil d'élèves et elles ont légèrement baissé en temps puisque je suis intervenue environ 6 minutes. Ce n'est pas très significatif en termes de durée mais leurs motivations se sont réduites. Ces prises de parole viennent désormais essentiellement régler des problèmes de discipline et amènent les élèves à prendre des décisions. La structuration de l'activité et les débats menés sur les divers sujets sont conduits de manière autonome par les élèves. Les élèves ont gagné en autonomie dans le sens où ils sont désormais capables de mener ce temps à bien, de prendre des décisions qui améliorent la vie collective et de tenir un rôle qui demande un engagement au sein de la classe.

Ils ont compris l'activité, ses intérêts, et se la sont appropriée. La remise en cause régulière de nos manières de fonctionner a permis qu'ils participent aux évolutions tout au long de l'année et qu'ils prennent conscience que ce genre de pratique est évolutive et mouvante. Si les élèves ont mis du temps à se sentir maitre des conseils d'élèves c'est, en partie, parce que celui-ci manquait de cadre où ils pouvaient développer leur liberté de parole et leur autonomie. Parallèlement, construire ce cadre avec eux tout au long de l'année et remettre en cause nos manières de faire a permis de développer chez les élèves un engagement pour la construction d'un espace collectif de discussion. C'est finalement les réflexions collectives sur les améliorations possibles tout au cours du processus qui ont aussi permis que les conseils d'élèves déploient dans la classe un esprit critique et un sens du collectif.

Cependant, se mettre d'accord dans les sujets conflictuels reste une difficulté où ils ont besoin de se référer à l'enseignant. Il en est de même pour les comportements perturbateurs qui empêchent le bon déroulé des conseils d'élèves. Ces aspects n'ont pas trouvé de solutions totalement satisfaisantes dans la pratique des conseils d'élèves dans une perspective d'autogestion totale de l'activité par les élèves. Ce constat étant fait, je me suis questionnée sur ses conséquences. Est-ce parce que les élèves ne peuvent pas totalement mener un temps d'échange collectif loin de la gestion de l'enseignant qu'ils ne gagnent pas en autonomie ?

Les élèves restent des élèves en phase d'apprentissage, l'école doit leur apporter des espaces, des outils pour se développer. En ce sens, les conseils d'élèves offrent une activité pour créer les conditions d'un espace autogéré, pour tester des outils démocratiques comme le

vote, pour percevoir la différence entre intérêt individuel et intérêt collectif. Ce qui importe est plutôt la posture de l'enseignant dans la manière d'amener les élèves à se questionner sur ces aspects. Il ne faut pas donner de solutions toutes faites, les élèves doivent avoir la possibilité de tester des solutions même si elles ne mènent pas à des améliorations. Guider les élèves sur ces chemins me semble plus essentiel désormais que chercher nécessairement à s'effacer du temps des conseils d'élèves. Certains aspects, tels la discipline ou la résolution de certains conflits, sont du ressort de l'enseignant, et ils ne peuvent, ni ne doivent être de celui des élèves. Néanmoins, il est intéressant de réfléchir avec les élèves sur les points sur lesquels ils sont en capacité d'agir et ceux sur lesquels l'intervention de l'enseignant est nécessaire.

Ma posture d'enseignante a évolué dans le même temps que leurs postures d'élèves évoluaient dans les conseils d'élèves. Plus ils trouvaient leur place, plus ils s'appropriaient ce moment, plus je devenais une accompagnatrice de leurs idées, leurs propositions. Dans les prises de décisions sur des sujets de vie de classe et de vie scolaire, il n'est pas possible que la voix de l'enseignant soit tout à fait égale à celle des élèves dans le sens où certains pans (pratiques, juridiques, organisationnels) ne sont pas connus par eux. Mais cela ne signifie pas que la voix de l'enseignant soit supérieure, elle doit seulement apporter les éléments nécessaires pour permettre aux élèves d'avancer de manière viable et réaliste. L'école est un espace où tout n'est pas possible, les élèves doivent apprendre à évoluer avec ces contraintes et l'enseignant est le garant de celles-ci. Cela n'empêche en rien de développer l'autonomie des élèves, et des activités comme les conseils d'élèves permettent de la travailler.

Cette réflexion a modifié ma posture d'enseignante au-delà des conseils d'élèves puisque ce qui est mis en place dans ces moments peut l'être pour d'autres temps. Je cherche désormais plus souvent à créer des espaces où les élèves expérimentent, se questionnent pour apprendre plutôt qu'à leur soumettre des solutions tout en étant attentive à garder un cadre propice aux apprentissages, cadre que je maitrise et contrôle. Par exemple, la fabrication d'un jeu électrique de questions – réponses dans le domaine de « Questionner le monde » a permis aux élèves d'expérimenter, de tester les spécificités de l'électricité par eux-mêmes. C'est à travers des expériences, de la manipulation qu'ils ont compris comment construire cet objet technique. Bien que la démarche prenne plus de temps puisque les élèves sont moins rapidement menés à la solution, elle leur permet de s'approprier l'activité. De plus, je suis plus attentive désormais aux phases de découverte en mathématique afin qu'elles soient vraiment des temps de recherche et qu'elles permettent aux élèves de se confronter à des problèmes qui les obligent à se questionner, à faire des essais.

CONCLUSION

Le nouveau socle commun de connaissance, de compétence et de culture rappelle que l'école a tout autant pour mission d'apporter les acquis nécessaires aux élèves pour la construction d'un avenir personnel et professionnel que de les préparer à l'exercice de la citoyenneté. En mettant en place des conseils d'élèves, j'ai voulu aborder ce second point en questionnant ma place d'enseignante dans un tel dispositif. Préparer à la citoyenneté signifie mettre les élèves en situation de coopération, de décision, de responsabilisation, d'autonomie. Pour ce faire, l'enseignant ne peut garder une place centrale et directrice au risque que l'expérience de la citoyenneté ne soit qu'un leurre pour les élèves. Mais alors, quelle place devais-je prendre, et était-elle facile à tenir ?

Les conseils d'élèves ont considérablement évolué durant l'année, ainsi que ma position et mon rôle en leur sein. Différentes limites empêchaient les élèves d'évoluer totalement dans ce temps. Celles d'ordre organisationnel (structure, règle, modalité) ont pu être résolues grâce à des réflexions collectives riches. Celles en lien avec le fond des conseils d'élèves ont trouvé certaines solutions tout en gardant certains écueils. Enfin, les limites dues à la gestion de classe ont eu plus de mal à trouver des solutions dans l'autogestion des élèves. Ces constats m'ont permis de questionner de nouveau mes motivations à la tenue des conseils d'élèves. Il était normal que les élèves ne soient pas en capacité de mener totalement ce temps, ce qui m'importait c'était qu'ils puissent se positionner dans un groupe et évoluer dans celui-ci de manière autonome. Cela n'excluait pas que le cadre et les conditions à ces objectifs soient maintenus par l'enseignant, au contraire.

Si je suis satisfaite des apports que l'élaboration d'un tel temps a apporté à la classe et à ma pratique, je me questionne sur sa capacité à aider les élèves à se décentrer et prendre en compte réellement l'intérêt collectif au-delà de leur propre intérêt. Un prolongement, en parallèle des conseils d'élèves, pourrait être de partir des conflits récurrents pour proposer aux élèves des débats philosophiques sur des fables par exemple reprenant les thématiques de la vie de classe. Ces temps permettraient aux élèves de se détacher totalement de leur propre expérience tout en abordant des sujets de leur vécu à travers la notion de bien commun.

Annexe 1 : Les bulletins

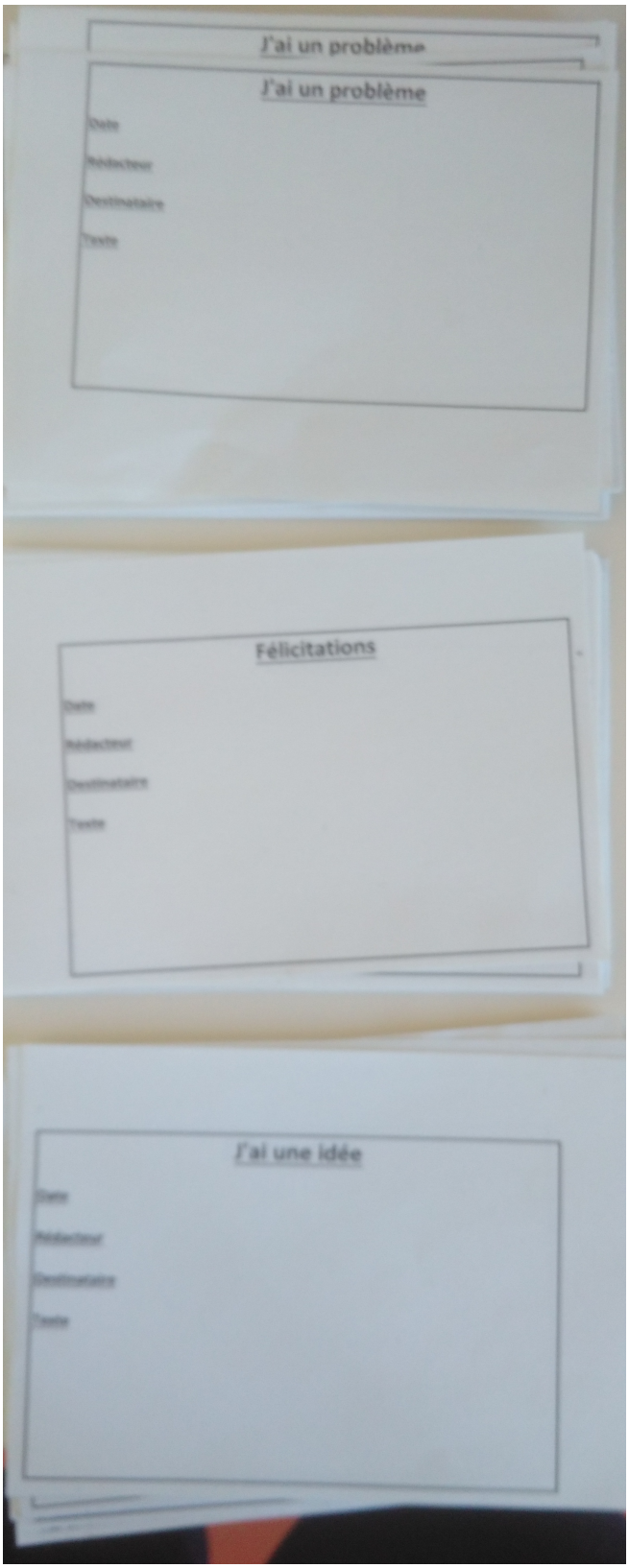

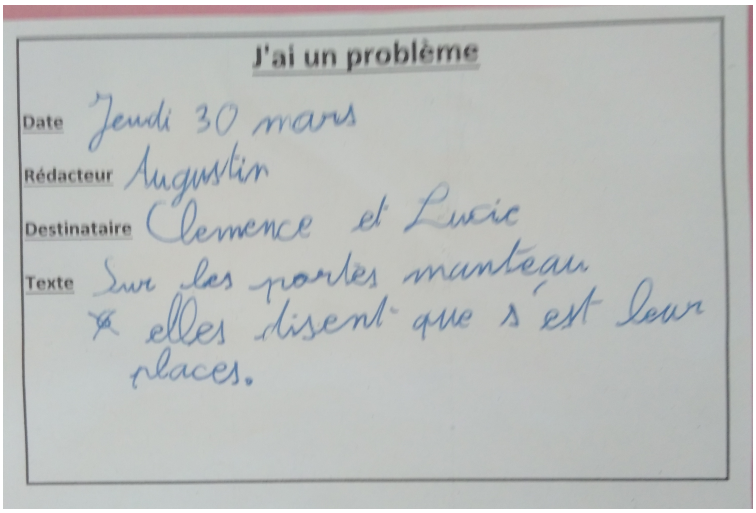

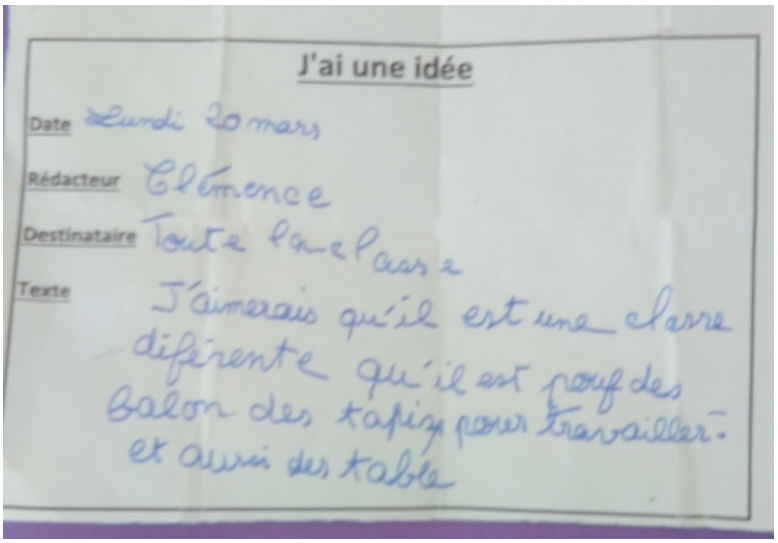

Annexe 2 : Le cahier des conseils d'élèves

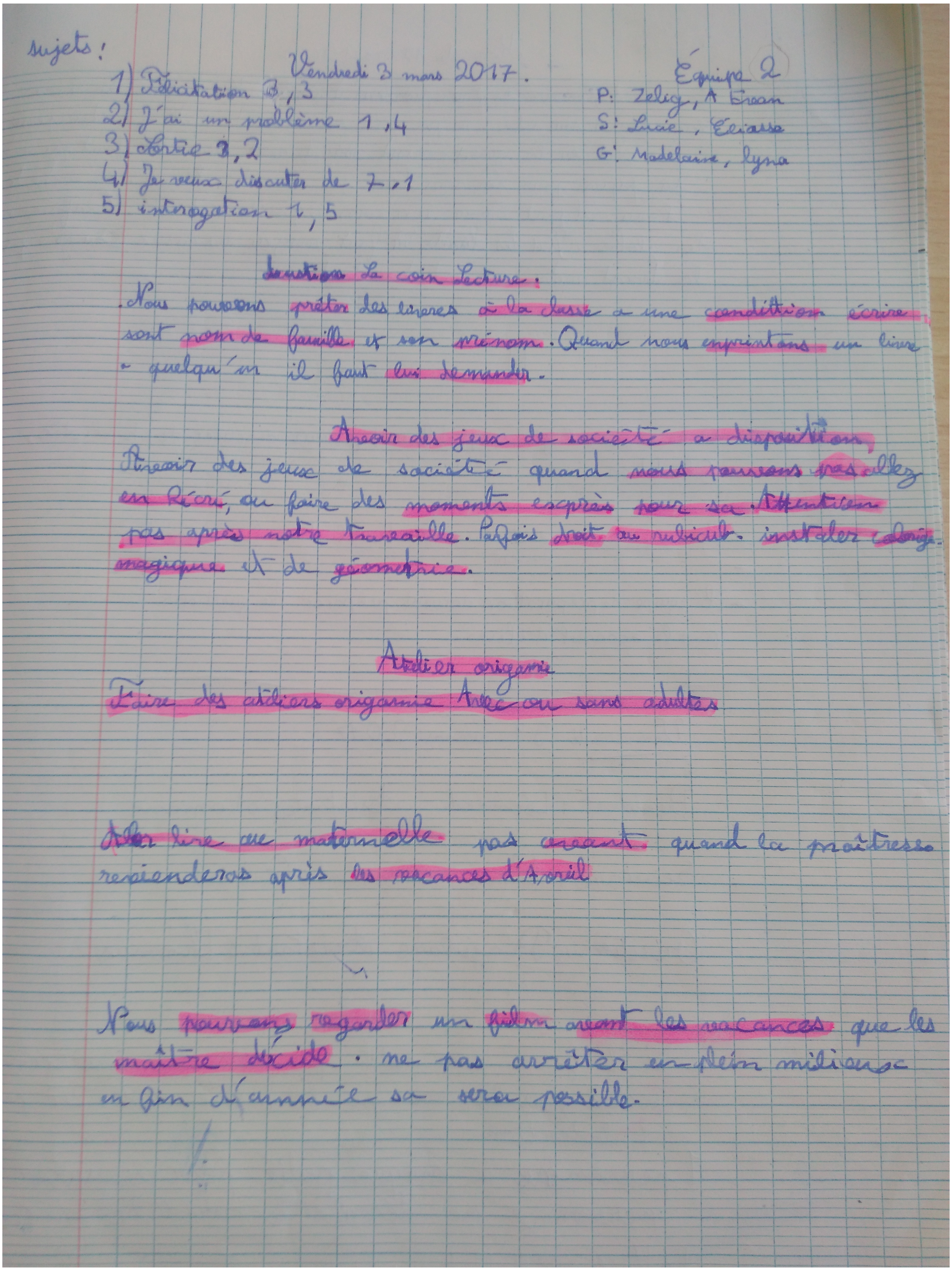

sujets !

Vendredi 3 mars 2017.

1) Félicitation 3,3
2) J'ai un problème 1,4
3) Sortie 3,2
4) Je veux discuter de 7,1
5) interrogation 1,5

Équipe 2
P: Zelig, A Ewan
S: Lucie, Eliasse
G: Madelaine, Lyna

Gestion la coin Lecture :

Nous pouvons prêter des livres à la classe à une condition écrire sont nom de famille et son prénom. Quand nous empruntons un livre à quelqu'un il faut lui demander.

Avoir des jeux de société à disposition

Avoir des jeux de société quand nous pouvons pas aller en récré, ou faire des moments exprès pour ça. Attention pas après notre travaille. Parfois droit au rubicub. installer coloriage magique et de géométrie.

Atelier origami

Faire des ateliers origamie Avec ou sans adultes

Aller lire au maternelle pas avant quand la maîtresse reviendera après les vacances d'Avril

Nous pourrons regarder un film avant les vacances que les maître décide. ne pas arrêter en plein milieu en fin d'année sa sera possible.

Annexe 3 : Questionnaire à destination des élèves

Questionnaire sur le conseil d'élèves

Prénom :

Penses-tu que le conseil d'élèves soit utile pour la classe ?
OUI ☐ NON ☐

Penses-tu que le conseil d'élèves soit utile pour toi ?
OUI ☐ NON ☐

As tu déjà rédigé un bulletin pour mettre dans l'urne ?
OUI ☐ NON ☐

As-tu déjà été président de séance ?
OUI ☐ NON ☐

As-tu déjà été secrétaire de séance ?
OUI ☐ NON ☐

As-tu déjà été gardien du temps ?
OUI ☐ NON ☐

As-tu déjà pris la parole pendant le conseil d'élèves ?
OUI ☐ NON ☐

Penses-tu que le conseil d'élèves améliore les choses ?
OUI ☐ NON ☐

Te sens-tu libre de dire ce que tu penses pendant les conseils d'élèves ?
OUI ☐ NON ☐

Que penses-tu de la fréquence hebdomadaire des conseils d'élèves ?
Trop fréquent ☐
Assez fréquent ☐
Pas assez fréquent ☐

Qu'aimes-tu le plus dans le conseil d'élèves ?

_____

Qu'aimes-tu le moins dans le conseil d'élèves ?

_____

As-tu une idée pour améliorer notre conseil d'élèves ?

_____

Quel est ton avis sur le conseil de classe ?

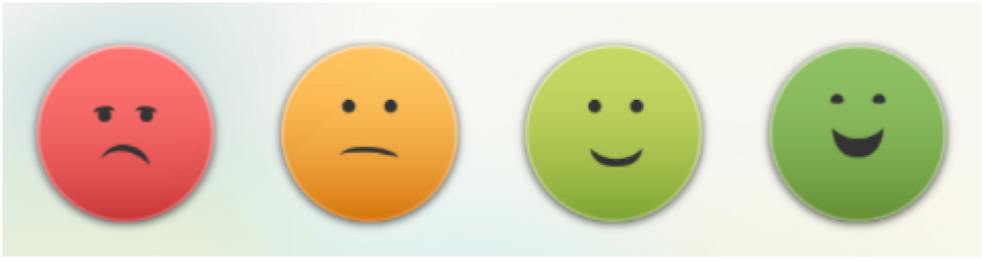

Pas satisfait | Moyennement satisfait | Satisfait | Très satisafait

Souhaites-tu que le conseil d'élèves continue à exister dans notre classe ?
OUI ☐ NON ☐

Annexe 4 : Affichage de structuration du conseil : le déroulé

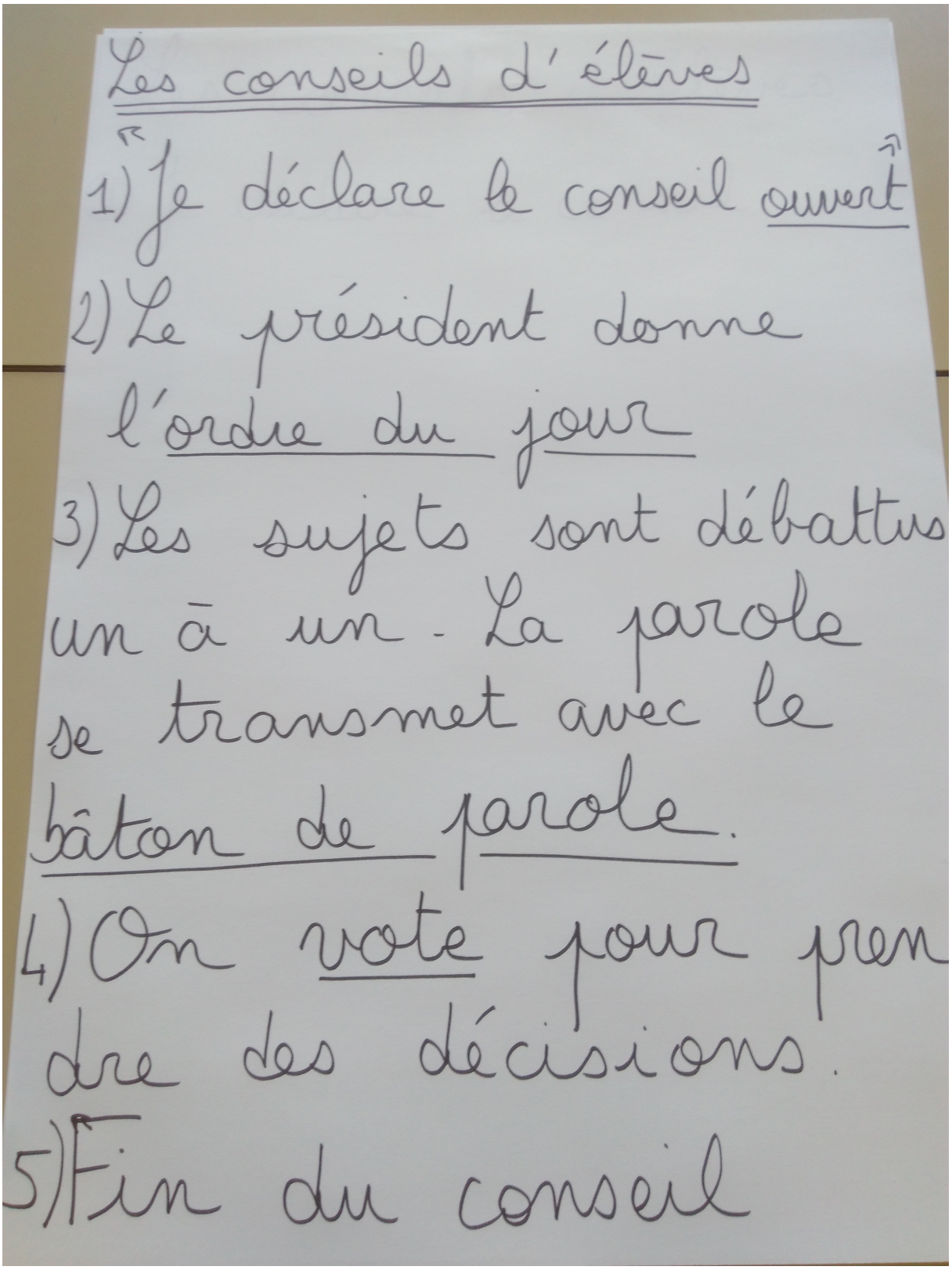

Annexe 5 : Planning des bureaux des conseils d'élèves

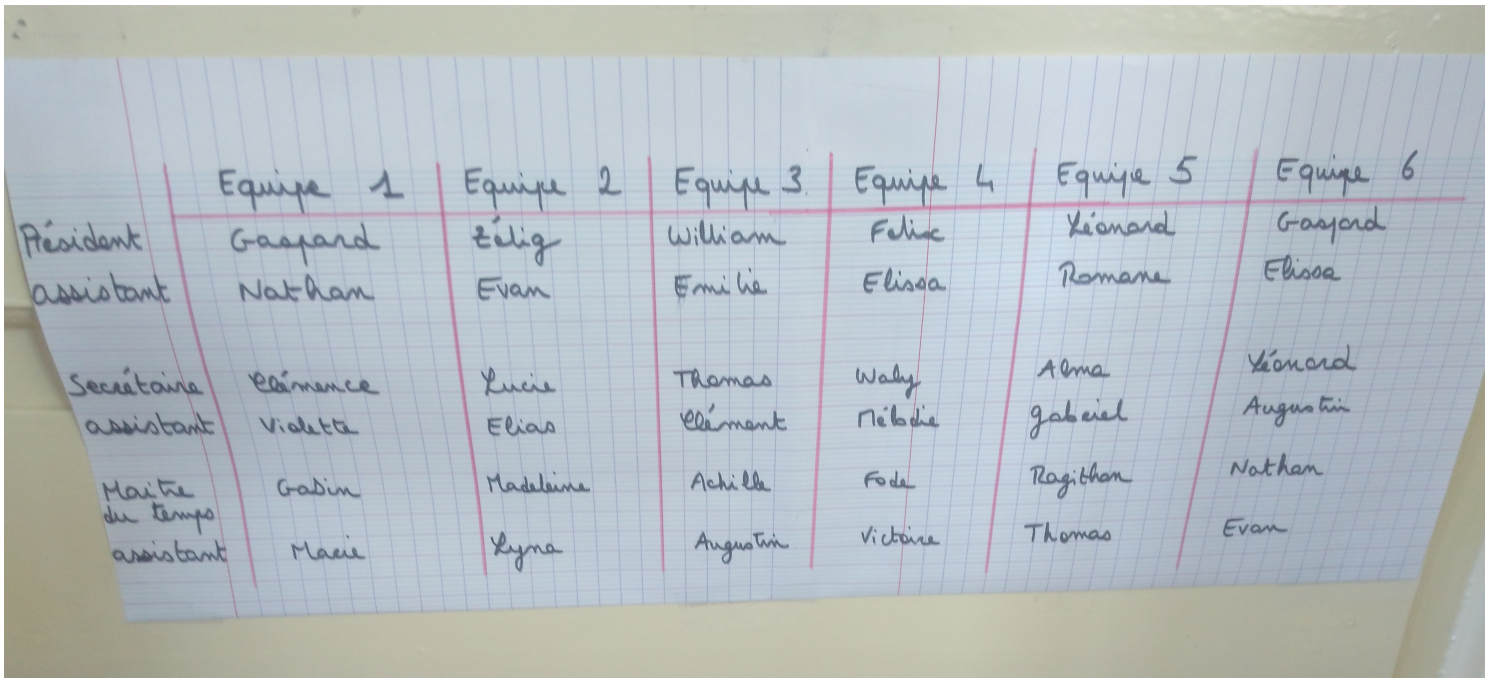

	Equipe 1	Equipe 2	Equipe 3	Equipe 4	Equipe 5	Equipe 6
Président	Gaspard	Éloïg	William	Felix	Léonard	Gaspard
assistant	Nathan	Evan	Emilie	Elissa	Romane	Elissa
Secrétaire	Clémence	Lucie	Thomas	Waly	Alma	Léonard
assistant	Violette	Elias	Clément	Mélodie	Gabriel	Augustin
Maître du temps	Gabin	Madeleine	Achille	Fode	Ragithan	Nathan
assistant	Marie	Lyna	Augustin	Victoire	Thomas	Evan